

De l'équité envers les artistes

Pierre Curzi – Président de l'Union des artistes

Une ville sans arts et sans culture serait une ville sans âme. S'il n'y avait pas les artistes, il n'y aurait pas de beauté en dehors des beautés offertes par la nature, les paysages, les saisons et les multiples lumières du soleil à différentes heures du jour.

Imaginez un monde sans musique, sans poésie, sans chansons, sans livres, sans tableaux aux murs, sans images inventées, sans photographies, sans fables, sans le mouvement et l'énergie de la danse, sans cinéma, sans théâtre, un monde sans fiction qui nous donnerait à vivre les seules réalités du quotidien, logistique, économique et politique. Les arts et la culture sont la quatrième dimension dont nous avons absolument besoin pour être des humains, justement. Des êtres qui ne se nourrissent pas que de pain, mais aussi d'images, de beauté, de mots, de pensées et d'émotions ; des êtres qui cherchent à comprendre le monde dans lequel ils vivent en fréquentant différents univers inventés par les artistes, et qui se communiquent les uns aux autres ce qu'ils trouvent.

S'il n'y avait pas d'artistes, il y aurait moins de musées, pas de galeries d'art, pas de conservateurs d'art, pas de collectionneurs de tableaux, pas d'ouvriers dans les théâtres, pas de compagnies de disques, pas de directeurs ni de sous-directeurs ni de secrétaires de compagnies de disques, pas de salles de spectacles, pas de préposés au guichet, pas de techniciens de scène ou de cinéma, pas de spectateurs, pas de spectatrices, pas de costumiers, pas de scénographes, pas de programmes de saison, de catalogues d'exposition et d'affiches, pas de sociétés de perception de droits d'auteur, pas d'éditeurs, pas de critiques ni de journaux artistiques, pas de pages culturelles, pas trois festivals de films, pas de Festival de jazz, pas de gala Métro-Star, pas de Francofolies, pas de Festivals de théâtre, etc. Il n'y aurait pas non plus ces milliers de personnes : fonctionnaires affectés à la culture à tous les paliers de gouvernement, consultants, gestionnaires et intermédiaires. Ces énumérations sont volontairement longues et pourraient s'allonger encore. Preuve par l'absurde que nous oublions souvent à quel point la culture est imbriquée dans notre vie.

S'il n'y avait pas d'artistes, il y aurait toujours de la neige l'hiver, de la pluie et du soleil aussi, les feuilles tomberaient quand même à l'automne, mais la vie serait tellement moins belle...

Question : étant donné qu'ils génèrent 90,000 emplois au Québec et 740,000 au Canada ; étant donné qu'ils sont responsables de retombées économiques de plusieurs milliards de dollars par année au Québec et au Canada, pourquoi les artistes, qui sont de tels moteurs, se retrouvent-ils sans cesse remorqués, dépendants du bon vouloir des gouvernements et des commanditaires ? Leurs créations les plaçant à la source de cette chaîne économique, comment se fait-il que les artistes se retrouvent les derniers à cueillir les fruits de leur travail, fruits que tous les intermédiaires ont ramassés avant eux, ne leur laissant que les miettes ?

Dans un article du Devoir du 1^{er} février, le journaliste Norman Delisle affirmait en gros titre : « Les Québécois raffolent des spectacles artistiques ». Selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, au cours d'une période de 8 mois, de septembre 2003 à avril 2004, plus de 4,5 millions de spectateurs payants ont assisté à un spectacle, soit des recettes de 568,000 par mois. Au cours de la même période, les salles de cinéma ont attiré 2,1 millions de spectateurs par mois. La chanson a attiré 580,000 spectateurs et engendré des revenus de 14,8 millions de \$. L'assistance moyenne a été de 414 spectateurs et le taux d'occupation des salles de 73 %. Les revenus mensuels de billetterie ont atteint 13,5 millions de \$. Les données indiquent que 81,9 % de ces spectacles provenaient du Québec. Et dans ces chiffres, on n'a pas tenu compte de la saison d'été, qui est très active en matière de spectacles artistiques à cause des nombreux festivals et des théâtres d'été à la grandeur du Québec.

Ce que l'article ne dit pas c'est : quelle est la portion qui revient aux artistes sur ces montants considérables dans un marché aussi restreint que le nôtre ?

Vous aurez compris que je viens vous parler d'équité et de condition de vie et de travail des artistes. En fait, je viens vous informer de la fragilité de la condition de vie des artistes au Québec, et du danger que cela représente pour vos entreprises, pour Montréal et sa région et pour toute notre société ; du danger de compromettre la force du Québec, son originalité en Amérique du Nord, sa qualité de vie et son attraction pour les investisseurs étrangers.

Je viens vous parler d'une sorte d'entente de « péréquation » qui devrait exister entre une société et ses artistes, pour que les moteurs d'un secteur économique très important reçoivent leur juste part des retombées de leur travail, de leur œuvres et de leur notoriété.

Je viens vous parler d'équité.

Mais qu'est-ce donc que l'équité ? Le Petit Robert nous dit que l'équité, c'est la notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun. Quand la Chambre de commerce m'a invité à prendre la parole et m'a demandé d'indiquer le titre de ma conférence, je n'avais que ce thème en tête ; l'équité. J'étais loin de me douter que cette question occuperait tant d'espace dans notre vie publique. Examinez le cas Wal-Mart, regardez les problèmes majeurs que nous imposent les injustices de la péréquation canadienne et vous avez deux exemples d'iniquité dont les conséquences risquent de plus en plus d'être l'effritement des solidarités syndicales et sociales et finalement un affaiblissement de nos valeurs collectives et identitaires.

On parle beaucoup de « commerce équitable » en ce moment, du principe de retourner au « créateur » d'un produit sa juste part plutôt que ce soit les intermédiaires qui raflent tous les profits. Dans le cas du café ou des oranges, ce sont les petits producteurs du Sud qu'on exploite. Le même principe pourrait s'appliquer aux artistes, qui sont les premiers exploités de la prospère économie culturelle. On est toujours l'exploité de quelqu'un ! Même si les artistes génèrent des milliers d'emplois grâce à leur imagination et à leur énergie créatrice, les plus humbles employés du secteur de la culture sont souvent mieux payés que bien des artistes. Les employés sont payés à l'année, les artistes sont payés à la pièce, au cachet, au forfait, avec souvent de grands trous entre deux contrats.

Nous savons maintenant depuis la publication du « Portrait des conditions socioéconomiques des artistes » que 44,4 % des artistes, tout revenu confondu, gagnent moins de 20,000 \$ et se partagent 11,5 % de la masse totale de revenus, que 22,4 % d'entre eux gagnent plus de \$50,000 et se partagent 60 % de la masse totale des revenus, ce qui laisse 33,2 % des artistes qui se partagent 28,5 % des revenus.

Même si le revenu total moyen des artistes est supérieur à celui de l'ensemble des contribuables québécois, le revenu total moyen des artisans en métiers d'art, des danseurs et des artistes en arts visuels est inférieur à celui de l'ensemble des contribuables québécois. Et n'oublions jamais que nous parlons de revenus provenant autant d'activités artistiques que de l'enseignement ou de tout autre métier.

Si les artistes recevaient leur juste part du commerce qu'on fait avec leurs œuvres, ils seraient peut-être moins aux abois à longueur d'année, moins préoccupés de payer leurs comptes que de créer et de

repousser les limites de leur art, travail qui profiterait davantage à l'ensemble de la culture québécoise que leur angoisse chronique.

Ah ! si leurs œuvres étaient des actions en bourse ou des brevets d'invention, la plupart des artistes seraient très très riches !

On voit aussi dans les journaux que tel artiste a reçu 100,000 \$ de subventions, avec sa photo en gros plan, nous laissant supposer que cet artiste a été le grand gagnant de la loterie des subventions d'État cette année-là. Erreur. Quand vous voyez ça dans un journal, c'est le producteur ou l'agent qui a reçu cet argent pour faire un disque ou pouvoir faire une tournée sans déficit. L'artiste en question, qui lit cet article comme nous, a toutes les raisons d'être enragé alors qu'il a souvent du mal à payer son loyer.

Puisqu'on parle de la chanson, il faut savoir que, grâce à l'action concertée de l'UDA et de l'ADISQ, nous avons obtenu, en 1997 dans la Loi sur le droit d'auteur, une reconnaissance légale du droit voisin pour les chanteurs, chanteuses, choristes, musiciens et producteurs qui nous ont permis de créer des sociétés de gestion du droit voisin. À l'UDA, cette société se nomme Artistl et elle distribuera cette année au-delà d'un million de dollars provenant de la rémunération équitable et du régime de la copie privée. La rémunération équitable est un tarif décrété par un tribunal qui correspond à un modeste pourcentage des revenus publicitaires des radiodiffuseurs qui se chiffrent à plus d'un milliard par année au Canada. La copie privée est une taxe sur les supports vierges.

De telle sorte qu'une grande interprète comme Renée Claude, par exemple, qui a collectionné les succès écrits par Stéphane Venne ou par Luc Plamondon, sans jamais en bénéficier elle-même, reçoit maintenant un montant non négligeable lié à l'utilisation de son talent d'interprète.

De plus, vous le savez, au cours de la dernière décennie, l'offre des biens et des services culturels s'est considérablement transformée par la multiplication des canaux de diffusion, la multiplication des centres de distribution et la multiplication des supports qui en permettent l'accès. À l'inverse, nous constatons l'uniformisation grandissante de tous les contenus par la numérisation.

Vous le savez aussi, une des caractéristiques essentielles d'un bien ou d'un service culturel est son coût élevé de production, mais son coût extrêmement faible de multiplication ou de reproduction. D'un côté, on tend à diminuer le coût de production c'est-à-dire payer le moins cher possible les intrants, ce que nous sommes, nous, les créateurs et de l'autre côté, on multiplie ad infinitum les fenêtres de diffusion et les

supports de distribution des chansons, des films, des émissions de télévision. Et si jamais une seule copie atteint l'internet, alors plus personne ne contrôle rien et aucun droit n'est versé.

Du côté du cinéma, aux dernières nouvelles, un film comme **Les invasions barbares** a rapporté au moins 45 millions de dollars, **Le déclin de l'empire américain** en 18 ans, au moins autant, les deux ensembles au bas mot, une centaine de millions. Savez-vous combien ces films ont rapporté aux acteurs et aux actrices qui ont joué dans les deux films ? Autour de 50,000 \$ chacun, en cachet et en droit de suite, en 20 ans. Ça fait pas cher l'Oscar !

Les ententes collectives, négociées par l'Union des artistes, ont toujours lié les artistes aux producteurs qui peuvent de moins en moins espérer un profit de leur travail, tout au plus un pourcentage du budget de production, alors que les profits s'accumulent chez les distributeurs et les diffuseurs qui, eux, refusent d'établir des ententes avec les créateurs. La solution est évidente et urgente ; nous devons créer une société de gestion collective qui impute aux distributeurs et aux diffuseurs, la charge de rétribuer les droits d'utilisation des œuvres des créateurs sinon nous allons continuer à privatiser les profits d'un secteur que nous finançons majoritairement avec l'argent public. Heureusement les modèles existent. Il y a longtemps qu'en Europe les sociétés de gestion fonctionnent.

Les distributeurs et les diffuseurs, et ils commencent à le faire, doivent s'asseoir avec l'ensemble des créateurs et des ayants droit pour négocier un nouveau partage des revenus et des risques qui soit équitable sinon nous risquons de tarir la source première de toute cette création. Le foisonnement, l'abondance, la diversité, la formation et la pratique sont les ferments d'une vie culturelle passionnante et dans la mesure où nous saurons perpétuer ce jaillissement, il sera possible d'imaginer que nous continuions d'exister dans le monde, malgré notre petite population, et que nous continuions d'exporter notre culture et notre savoir.

Je pourrais passer des heures à vous raconter en détail les conditions de vie des artistes. Mais je crois qu'avec ces quelques exemples, vous avez fort bien compris et que vous commencez peut-être à vous faire un autre portrait, beaucoup plus réel, du monde des artistes. Il est vrai que les artistes sont souvent trompeurs : ils possèdent aussi l'art de sauver la face et peuvent avoir l'air au-dessus de leurs affaires extérieurement, selon le principe suivant, énoncé par la poète et auteure de théâtre Denise Boucher : « On a assez d'être pauvres, si en plus il faut avoir l'air cassés ! »

Il y a quelques années, la ministre de la Culture, Line Beauchamp, a dit une chose très importante : « Si on fait vivre dans la famine des créateurs et des créatrices du Québec, c'est le Québec qu'on est en train d'affamer du point de vue de sa culture ». Je ne doute pas qu'elle s'en souvienne et qu'elle soit prête à le redire encore aujourd'hui.

Mais de quelle culture parle-t-on ?

La culture est difficile à cerner par les mots. C'est une auberge espagnole où chacun apporte ce qu'il souhaite y trouver. La culture peut se décrire partiellement par ses manifestations concrètes ; nous parlons alors de biens et de services culturels : livres, films, émissions, tableaux, œuvres interactives, etc. Aussitôt, le spectre de l'éternel débat entre l'art et le divertissement renaît, débat stérile qui culpabilise les « vrais artistes » qui ont du succès et rend les artistes populaires agressifs envers un milieu dont ils attendent une reconnaissance de leur contribution à « l'art ».

Cette frontière, cette distinction, nous ne la faisons jamais lorsqu'il est question, pour les membres de l'UDA, de gagner leur vie : théâtre expérimental, télévision, danse, publicité, opéra, doublage, tout est bon pour vivre de son métier. De la même façon, lorsque nous travaillons à faire advenir une Convention de la diversité culturelle à l'Unesco, nous proposons de sauvegarder l'ensemble des politiques culturelles et nous proposons d'ouvrir notre espace à toutes les autres cultures du monde. Sans honte, nous parlons d'industries culturelles, prenant pour acquis qu'il faut sauver l'ensemble avant de démêler le meilleur du pire.

Car le bon sens nous dit que tout n'est pas pareil. Nous savons tous que « L'homme rapaillé » de Gaston Miron est une œuvre d'art mais qu'un film pornographique n'est pas une œuvre d'art.

Quel est donc le critère qui nous permet de déterminer ce qui relève du culturel et ce qui n'en relève pas ? Constamment confronté aux rapports de force qui caractérisent notre pratique syndicale, de plus en plus révolté de la part du pauvre qui échoit aux créateurs de biens et de services culturels, j'en suis arrivé à jauger de la valeur culturelle d'une œuvre à partir du jugement éthique que nous pouvons porter sur sa naissance, son développement et son exploitation.

Je m'explique : je crois que nous pouvons dire des biens et des services qu'ils sont « culturels » dans la mesure où leur production respecte les créateurs qui leur ont donné naissance, dans la mesure où la structure de production et de distribution s'assure d'un juste partage des retombées positives de l'exploitation de ces biens et services et dans la mesure où ces biens et services contribuent au mieux-être collectif. Je crois qu'on ne peut pas qualifier de « culturel » les biens et les services qui ne reconnaissent pas l'apport des créateurs, qui ne redistribuent pas justement les profits et qui ne se soucient pas des conséquences de leur exploitation sur les citoyens.

Autrement dit, je crois que l'équité est un critère fondamental pour déterminer la nature culturelle d'une œuvre. Bien sûr, cette opinion est discutable et nécessite d'être approfondie, mais elle me semble définir un des grands paramètres de ce que nous sommes en droit d'exiger collectivement des pouvoirs politiques qui gèrent nos impôts et notre bien commun.

On pourrait argumenter que même les produits d'usage courant ne devraient pas être définis uniquement par la logique du commerce profitable : pensons à la nourriture, à l'énergie, aux moyens de transport. Mais sans renoncer aux combats en faveur d'une alimentation biologique, en faveur d'une énergie renouvelable, en faveur d'une économie à visage humain, force est de reconnaître qu'il est difficile d'enrayer la course folle de la libéralisation du commerce.

Cependant, il est évident aussi que la mondialisation nous oblige à une prise de conscience du combat à mener pour sauvegarder ce qui nous distingue des autres espèces : la connaissance et la culture et que ce combat, nous ne sommes pas seuls à le mener.

La culture s'imprègne dans les gens, dans leurs valeurs, dans leur histoire. La culture, ce sont toutes les petites entreprises culturelles qui œuvrent partout au Québec, qui amènent du théâtre dans leur région ou qui en créent, et qui éduquent leur public patiemment, autant que les spectacles à grand déploiement signés Robert Lepage. Entre les deux, tout est possible et tout doit être possible.

Comme l'écrivait le sociologue Fernand Dumont dans son livre *Raisons communes* : « Il y a culture parce que les personnes humaines ont la faculté de créer un univers autre que celui de la nécessité ».

Et toute cette culture, au Québec, se fait en français, une donnée essentielle de notre originalité dans l'espace nord-américain.

Pour bien des gens, la culture, c'est seulement l'affaire du gouvernement. C'est vrai en partie. L'impulsion à un projet artistique ou à un nouvel artiste doit être donnée par les fonds publics, qui peuvent prendre davantage de risques, mais il y a aussi la part du public, qui achète livres, tableaux et billets de spectacles, et la part des entreprises qui ont le devoir d'investir le supplément qui peut faire la différence, pour une entreprise culturelle, entre l'angoisse de la précarité et l'énergie du confort. Il faut « faire de la culture la cause de tous », comme il est écrit dans *Montréal, métropole culturelle*, la proposition de politique culturelle de la Ville de Montréal, parue en novembre 2004. Et j'ajoute : « Il faut faire de la condition des artistes qui font la culture la cause de tous ». Parce qu'il y a une part oubliée dans ce « contrat » entre tous les

partenaires de la culture : la part de l'artiste lui-même, qui n'est jamais comptabilisée et qui correspond à une forme de bénévolat, d'investissement ou de passion parce qu'il ne compte jamais ses heures pour créer une œuvre.

De l'argent, il y en a, malgré ce qu'on prétend. Aux dernières nouvelles, nous ne vivons pas dans un pays en voie de développement. Ce sont les choix que nos gouvernants font qui posent problème, des choix politiques, bien souvent. Pensez à Mirabel, qui a coûté des milliards et qu'on vient de fermer comme une vieille usine désuète. Pensez aux 60 millions de \$ qu'on a mis, depuis 10 ans, en études de toutes sortes dans les deux Centres hospitaliers universitaires, anglais et français, même pas construits encore. Pensez aux registres des armes à feu, pensez aux commandites, tout cela ressemble fort à des fonds publics gaspillés. Quand on voit cela, on regrette que ces sommes n'aient pas été plutôt investies dans la culture où elles auraient été beaucoup plus profitables. Parce que l'argent investi dans la culture a tout de suite un effet multiplicateur. C'est une force économique qui génère, pour chaque dollar investi, trois dollars de revenu, représentant ainsi 7,7 % de notre Produit intérieur brut (PIB).

Le milieu de la culture est en crise. : le Festival international de la nouvelle danse ; la Fondation Jean-Pierre Perrault; les Conservatoires de musique et de théâtre; le Théâtre du Rideau-Vert, le Théâtre de Quat'Sous : si des organismes culturels de cette importance sont en difficulté, imaginez maintenant ce qu'il en est pour les plus petits, qui composent la majorité.

Je vais vous poser des questions embêtantes : auriez-vous vu l'intérêt de commanditer les échassiers de Baie-St-Paul, à la fin des années 1970, une troupe de tout nu aux cheveux longs qui a pourtant donné naissance au Cirque du soleil quelques années plus tard ? En 1968, auriez-vous accepté de commanditer la pièce *Les Belles-Sœurs* de Michel Tremblay seulement en lisant le texte écrit dans une langue qui passait à l'époque pour une langue sale ? Auriez-vous acheté des toiles de Jean-Paul Riopelle dans les années 1950, ces immenses croûtes réalisées à la spatule dans un déferlement de couleurs ? Tout ça pour vous dire qu'il n'y a rien d'évident en arts et en culture. Et il faut écouter son cœur et prendre des risques. Les artistes sont des êtres souvent contrariants. Ils écrivent parfois sur la laideur pour parler de beauté ; ou ils écrivent sur la beauté pour en extirper la laideur qui se cache derrière. Ne vous fiez jamais aux apparences... Les artistes ne les supportent pas et veulent toujours les traverser...

Mais il n'y a pas qu'une participation financière qui soit attendue des gens de l'industrie. Les connaissances et les expertises qui ont été développées par les industriels devraient impérativement être transférées vers l'ensemble des organismes culturels qui gagneraient beaucoup à améliorer leur compréhension de la gestion et des mécanismes particuliers qui régissent les biens et les services culturels. Il faut que les entreprises culturelles soient bien gérées, mais il faut absolument empêcher la tendance croissante qui veut transformer les artistes en gestionnaires. Il y a des administrateurs pour ça. Chacun à son affaire. Les artistes sont là pour créer et non pour aligner des colonnes de chiffres et justifier leurs subventions.

Conclusion

Une ville sans arts et sans culture est une ville sans âme. Même les organisateurs de voyages de groupe ne veulent pas revenir dans des villes ou des régions où il n'y a rien d'autre à faire le soir que de regarder la télévision, où il n'y a rien à visiter ou à voir sur le plan des arts et de la culture.

La créativité artistique et culturelle est telle au Québec qu'on peut la considérer comme une « matière première » renouvelable et l'élever, sans exagérer, au rang de « ressource naturelle ». Mais si nous voulons que la créativité reste une matière première inépuisable, il faut s'occuper des conditions de vie et de travail des artistes.

Une autre priorité, tout aussi urgente, c'est de relier encore plus étroitement culture et éducation, que j'ai toujours vues comme un couple indissociable. Nous avons été très désinvoltes, ces dernières années, sur la place de la culture à l'école.

À cet égard, il faut se réjouir des efforts de tous ceux qui travaillent à faire inscrire dans la réforme pédagogique, la présence des arts et de la culture au primaire et jusqu'à la fin du secondaire. À mon sens, il s'agit d'un gain majeur dont il faut surveiller la résilience et la mise en application. Les arts et la culture à l'école, dans l'école, aideront sûrement à atténuer le taux de décrochage scolaire qui m'effraie au plus haut point.

On a aussi observé que plus il y a d'activités artistiques dans un quartier, moins il y a de jeunes désœuvrés et de violence et plus il y a une cohésion sociale. Parce que les artistes ne sont pas seulement des moteurs importants de l'économie, des fabricants d'identité et de plaisir, ils sont aussi des « peace-

makers », permettez-moi le jeu de mot, littéralement des « fabricants de paix », comme ils sont aussi des « pace-makers », qui garantissent au cœur d'une cité et d'un peuple de continuer de battre sans arythmie. Nous avons un exemple récent, avec la nouvelle cité des arts du cirque, La Tohu, dans le quartier St-Michel, sur le site du dépotoir Miron. Un rare exemple d'architecture écologique, qui attire l'attention du monde entier. Et tous les emplois ont été donnés à des jeunes exclus du quartier, avec l'aide du secteur de l'économie sociale.

La culture générale, même si elle n'est pas nécessaire à la vie, est une plus-value quand il s'agit d'engager quelqu'un pour un travail. Quelqu'un qui a une culture générale, c'est quelqu'un qui a des référents, qui a une compréhension du passé, un regard sur le présent et une vision de l'avenir. Ça fait de bien meilleurs employés pour vos entreprises. Les entreprises, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, ont peut-être eu trop tendance, depuis quelques années, à vouloir former des travailleurs sur mesure, pour entrer parfaitement dans les seuls paramètres des besoins des entreprises. Cet excès de pragmatisme ne ressemble pas à la complexité passionnante de la vie d'un être humain. Tout individu est beaucoup plus que la fonction qu'il occupera dans sa vie de travail. Et c'est à cette partie de l'individu que les arts et la culture s'adressent.

Si on veut que Montréal assure sa pérennité comme métropole culturelle, il faut absolument lier étroitement éducation et culture, parce qu'il faut assurer une relève, non seulement aux artistes eux-mêmes, mais aux amateurs d'arts et de culture, aux spectateurs, cinéphiles, lecteurs, amateurs de théâtre ou de peinture, visiteurs de musées, etc. La culture, ça prend du monde pour la faire, pour la créer, mais ça prend aussi un public éclairé pour l'aimer, la comprendre, y participer et la déguster.

Quand on achète de la culture, on cherche autre chose que la satisfaction immédiate de la consommation, quelque chose de beaucoup plus permanent : une nourriture psychique, une réflexion sur la vie et sur le monde. Un spectateur ou un lecteur, c'est donc bien plus qu'un simple consommateur. C'est un acteur de la culture, un agent multiplicateur, une composante essentielle de la dynamique de la culture avec les trois autres partenaires : l'État, les femmes et les hommes d'affaires et les artistes.

Dans La Presse du 5 février, Alain Dubuc écrivait : « La culture, dans son sens large, doit être l'un des pôles centraux de développement et d'affirmation du Québec. Une petite nation comme la nôtre, fragile à certains égards [...] a besoin d'outils pour s'affirmer, pour définir son identité. Elle a besoin de victoires

pour se rassurer et s'imposer au monde. La culture peut et doit jouer ce rôle. [...] Le succès du Cirque du Soleil ne fait pas qu'avoir une origine territoriale québécoise, il est le produit d'une identité québécoise, comme (...) celui de nos chanteurs en France, ou la (...) percée du cinéma québécois [...] c'est une culture dont le caractère propre s'explique sans doute par [...] la place spéciale qu'elle occupe au point de rencontre des cultures européenne et américaine. Ce que ces succès montrent, c'est que cette culture comporte une richesse qui nourrit la création. Et cela, il faut le cultiver. [...] Il est fondamental [...] que la collectivité et l'État soutiennent la culture. Soutenir, cela ne veut pas seulement dire subventionner. Cela veut aussi dire que la culture doit être une priorité dans les processus de décision, qu'elle doit être présente et centrale dans les programmes politiques, ce qui n'est pas le cas, peu importe qui nous dirige, qu'elle doit être au cœur des stratégies de développement, notamment dans celles qu'élaborent les villes. Cela veut aussi dire qu'on s'en sert, qu'on la valorise, qu'on la met de l'avant. »

Ça fait trop longtemps qu'on entend de beaux discours comme celui-là dans la bouche des politiciens de toute allégeance. Il est temps de passer à l'action.

Il faut penser à l'avenir. C'est toujours ce que vous faites pour développer vos entreprises. C'est ce que nous devons faire collectivement pour les arts et la culture, en additionnant nos compétences. Il faut que le milieu des affaires lui-même vienne faire pression sur les gouvernements, aux côtés des artistes, pour exiger qu'ils ne sabrent pas dans les budgets déjà alloués à la culture, et au contraire, qu'ils les augmentent. Il faut que vous en fassiez une condition sine qua non de l'implication financière de vos entreprises dans les arts et la culture. Il faut que le milieu des affaires lui-même reconnaisse le droit des artistes à une participation équitable aux retombées économiques liées à la diffusion de leurs créations. Vous pouvez faire une différence, être des acteurs d'une identité forte pour le Québec. Quand on est un producteur de biens et de services dans une région donnée, Montréal ou ailleurs, contribuer à protéger, conserver et développer la culture, c'est se protéger soi-même, c'est protéger son entreprise. C'est s'assurer que les cerveaux et les capitaux aient envie de rester dans un environnement stimulant où il y a autre chose à faire que de rester devant son écran de télé ou celui de son ordinateur. C'est préserver une convivialité nécessaire à la communication, à la solidarité sociale, aux échanges et à la circulation des idées.

Je terminerai en citant un extrait d'un texte intitulé *Affaires et culture, une association gagnante*, publié par la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, un monde que vous connaissez très bien !

« De plus en plus, la culture est, à juste titre, perçue comme un facteur de compétitivité pour l'agglomération métropolitaine de Montréal. Nombreux sont les acteurs du développement économique qui reconnaissent l'importance du facteur « créativité » dans l'attractivité d'une métropole. En effet, on attribue à la culture un triple impact : non seulement cette industrie génère-t-elle de l'activité économique et crée-t-elle des emplois, mais elle contribue également à la qualité de vie des citoyens et constitue un élément dominant du rayonnement de la ville à l'étranger. »

Cette culture n'est pas désincarnée. Cette culture qui nous nourrit et qui rapporte tant à notre société ne peut exister que grâce à l'apport créateur des artistes.

Si les succès que nous connaissons maintenant sont sans aucun doute le fruit d'un investissement collectif historique, ils reposent surtout sur l'immense travail accompli par des générations d'artistes qui, dans bien des cas, ont été laissés pour compte.

Nous, les Québécois, avons compris que le développement durable passe par la protection et le renouvellement des ressources naturelles et des matières premières.

En culture, la matière première, la ressource naturelle ce sont nos artistes et ils doivent recevoir leur juste part des retombées de leur travail, de leurs œuvres et de leur notoriété. Le risque que nous courons collectivement si nous n'agissons pas est le tarissement de la source qui entretient et fait croître notre culture.